

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, la réponse est oui.

M. McKenzie: Quelles mesures le gouvernement prend-il pour s'assurer que les normes médicales et la sécurité de l'emploi du personnel de l'hôpital sont maintenues par la province?

M. MacDonald (Cardigan): Monsieur l'Orateur, la province a pris cette précaution. Avant la cession de l'hôpital à l'autre partie, nous en aurons la certitude absolue.

* * *

MAIN-D'ŒUVRE

LE PROJET DE SERVICE TÉLÉPHONIQUE GRATUIT POUR CERTAINS CENTRES

M. J. R. Ellis (Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et elle a beaucoup d'importance aux yeux des gens de ma circonscription. Le ministre a-t-il envisagé de mettre sur pied un service gratuit d'appel téléphonique aux Centres de main-d'œuvre du Canada, surtout dans les régions comme la circonscription de Hastings où les employeurs sont parfois à 100 milles du Centre de main-d'œuvre du Canada?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'examinerai avec le soin qui s'impose la demande du député.

* * *

RADIO-CANADA

L'OPPOSITION DE LA FÉDÉRATION À L'ATTRIBUTION DES DROITS DE LA CINÉMATHEQUE À UNE SOCIÉTÉ

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au secrétaire d'État quand il compte rencontrer la Fédération canadienne des enseignants pour discuter du mémoire dans lequel elle s'oppose à l'attribution des droits de la cinémathèque de Radio-Canada à une société privée de distribution.

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, j'ai été invité à participer à cette réunion mais je ne me rappelle pas quand nous avons consenti à y aller. J'en aviserai le député.

M. l'Orateur: Après la question supplémentaire du député, la parole sera au député de Norfolk-Haldimand.

M. Rose: Merci, monsieur l'Orateur. Puisqu'il y a eu bon nombre d'objections de la part de commissions scolaires et d'organisations d'enseignants à l'attribution à une société privée de distribution, du droit de louer les films et les bandes préparés aux frais du public, le ministre a-t-il envisagé de créer une société d'État de distribution ou encore de distribuer les films aux services audio-visuels provinciaux?

M. Faulkner: Pas encore, monsieur l'Orateur.

Questions orales

LES INONDATIONS

LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS—DEMANDE D'INDEMNISATION DES SINISTRÉS

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur l'Orateur, vu que l'essentiel de ma question vise plusieurs services du gouvernement, je l'adresse au premier ministre. Étant donné que la montée des eaux des Grands lacs est cause d'inondations et d'érosion catastrophiques, entraînant des pertes de terres agricoles, habitations et installations portuaires, quelles sont les mesures que le gouvernement est disposé à prendre en vue de l'indemnisation des particuliers et municipalités si durement éprouvés?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, sans entrer dans les questions d'indemnités, car cela demande d'être débattu et déterminé, je tiens à dire que le gouvernement fait un réel effort en vue de coordonner les initiatives des divers ministères et services responsables. Le ministre de l'Environnement a été chargé de coordonner les politiques y afférentes et d'en assumer la responsabilité.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il ne reste que deux ou trois minutes avant la fin de la période des questions et nous allons les réserver aux questions supplémentaires. Je pense que nous devrions peut-être permettre aux députés de l'arrière-plan de poser des questions.

• (1520)

M. Nesbitt: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Ces inondations constituent une question vraiment urgente pour les députés et également pour la province d'Ontario. Je sais qu'un certain nombre de députés ont des questions supplémentaires à poser et j'espère que Votre Honneur entendra certains des autres députés que la question intéresse.

M. l'Orateur: La présidence pourrait peut-être donner la parole au député de Swift Current-Maple Creek.

* * *

LES GRAINS

LA MODICITÉ DU PAIEMENT FINAL—LES TRANSACTIONS DE LA COMMISSION AVEC LA ZONE DU STERLING—LES RISQUES DE PERTES POUR LES AGRICULTEURS CANADIENS

M. Frank Hamilton (Swift Current-Maple Creek): Monsieur l'Orateur, j'ai une question qui s'adresse au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Il ne s'agit pas d'une question supplémentaire. Étant donné qu'on a annoncé hier un versement final déplorablement faible pour le blé et l'avoine, et aucun versement pour l'orge, le ministre peut-il dire à la Chambre si les agriculteurs de l'Ouest ont dû assumer la perte résultant du solde non protégé en livres sterling de la Commission canadienne du blé, lorsque la Grande-Bretagne a dévalué sa monnaie au cours de cette année de livraison-là? Des gens bien informés du monde des affaires estiment que cela a coûté aux agriculteurs plusieurs millions de dollars.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, laissez-moi vous dire en toute simplicité mais sans détour que cette conclusion est tout à fait erronée. Pour des raisons plutôt évidentes, je ne tiens pas à faire des observations sur les opérations ordinaires de la Com-